

CHÈQUE NUMÉRIQUE POUR UN COMMERCE CONNECTÉ – AIDE DE LA RÉGION

La Région Île-de-France soutient, avec une aide pouvant aller jusqu'à 1.500€, la transition numérique des artisans et commerçants franciliens.

Cette aide financière vise à maintenir et développer l'activité des artisans et commerçants de proximité grâce au digital. Le montant de l'aide accordé est calculé selon des dépenses de fonctionnement et d'investissement (en HT €) des projets numériques.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS



MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01 60 22 25 63

Nous contacter



